

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE, DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

BRUXELLES

TOME XXXVIII — ANNÉE 1928

---

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 1928

*Présidence de M. A. RUTOT, membre du Conseil.*

En l'absence de M. E. VAN DEN BROECK, indisposé, M. A. Rutot donne lecture du rapport du Président sur l'exercice 1927.

#### **Rapport du Président, au nom du Conseil d'administration.**

Je ne songeais guère, il y a un an, en acceptant l'honneur et les charges de la présidence, que mon état de santé, jusqu'alors florissant, allait subir une crise qui, surtout dans le second semestre de 1927, devait m'empêcher de m'acquitter convenablement de ma tâche.

Aussi, en m'excusant, tout d'abord, de mon manque d'assiduité à nos réunions, j'ai aussi à exprimer une dette de reconnaissance envers mes collègues du bureau.

Nos dévoués Vice-Présidents, de même que notre zélé Secrétaire général, ont réussi à obvier, très efficacement, au déficit de mes trop fréquentes absences.

En 1927, malgré l'influence morale et matérielle de conditions générales défavorables à la Science et à ses adeptes, la Société belge de Géologie a pu conserver une situation relativement prospère.

Comme d'habitude, la mort nous a enlevé quelques confrères, mais cette année nos pertes sont peu nombreuses. J'ai le regret de signaler, parmi les disparus, le R. P. G. Schmitz, estimé parmi nous autant pour sa science que pour son caractère; M. Léon Monnoyer, l'un de nos adhérents de la première heure, et M. Fréd. Wachsmuth, de Berchem (Anvers).

Et parmi nos membres honoraires, la mort nous a enlevé le savant et estimé Prof<sup>r</sup> É. Haug, de la Sorbonne.

En compensation de ces pertes nous avons eu le plaisir de constater que, malgré l'augmentation, devenue indispensable, de nos cotisations, portées à 40 francs pour les membres effectifs, la liste de nos membres, nonobstant de rares démissions, s'est enrichie de nombreuses recrues, soit : 1 membre à vie, 13 membres effectifs et 2 membres à perpétuité. Ces adjonctions nous amènent, pour ce jour, à un groupement total de 8 membres protecteurs, de 40 membres honoraires, de 260 membres effectifs et de 21 membres correspondants. En outre, le *Bulletin* voit le nombre de ses abonnés s'élever à 21.

Plusieurs de nos collègues ont été honorés, cette année, de nominations et de distinctions scientifiques, bien méritées. C'est ainsi que MM. Fourmarier et Leriche ont été élus respectivement membre titulaire et membre associé de l'Académie royale des Sciences de Belgique; M. Dollo a été élu membre étranger de l'Académie des Sciences de Stockholm; enfin, M. Renier a été nommé membre correspondant de l'Académie royale de Belgique (Classe des Sciences) et a été proclamé lauréat du Prix décennal des Sciences minérales pour la période 1916-1926.

Passant maintenant à une rapide revue des travaux de nos membres, nous constaterons avec plaisir que leur activité scientifique s'est assez également répartie sur les principales rubriques de notre progamme général d'études.

Qui ne se réjouira, tout d'abord, en constatant que les fécondes richesses minéralogiques de notre belle colonie du Congo attirent, de plus en plus, l'attention des spécialistes? Il y a là une mine inépuisable d'études et de recherches, qui amèneront, à coup sûr, de précieux résultats utilitaires, et que l'on ne saurait, par conséquent, trop encourager.

Dans cet ordre d'idées, M. Schoep a étudié un type intéressant de Variscite incolore de Muro-Panda. Il a aussi analysé les éléments d'une belle roche provenant de Luishia. Au lieu d'être, comme on le croyait, une dolomie à linnéite, elle a été déterminée par cette étude comme une giobertite (magnésite) cristallisée, contenant des cristaux intéressants et nouveaux pour ce type de roche, qui pourrait être l'épigénie d'un calcaire.

De cette même roche M. Hacquaert a repris l'étude, en recherchant l'origine de sa curieuse coloration partielle rosée. Celle-ci est due, a montré M. Hacquaert, à un simple remplissage de nombreux vides par les micro-cristaux d'un minéral secondaire, constitué par du carbonate de cobalt. De ceci résulte aussi que cette giobertite est de formation primaire.

De son côté, M. E. Denaeyer a étudié les caractères chimiques de roches éruptives de l'Ahaggar.

La Tectonique a fait l'objet, de la part de M. Camerman, d'une consciencieuse étude sur la prolongation occidentale, jusque dans le sous-sol même de la ville de Tournai, de la faille de Gaurain-Ramecroix, que l'on ignorait avoir cette extension.

M. Stainier a consacré une première note à d'intéressants plissements, peu ou point soupçonnés jusqu'ici, du Tertiaire supérieur belge. M. Ch. Stevens nous a entretenus de confirmations, d'ordre morphologique, concernant l'âge récent de mouvements tectoniques constatés en Amérique Centrale (Guatemala, Salvador) et l'auteur a aussi attiré l'attention sur l'importance stupéfiante du volume des matières projetées par de très récentes éruptions volcaniques.

Dans le domaine de la tectonique belge, M. Stainier s'est attaché à déterminer l'âge des nombreuses failles qui traversent le terrain houiller de la Campine.

Des résultats de ses investigations, il résulte que les mort-terrains de cette région ne seraient très généralement pas affectés par ces phénomènes, qui seraient donc plus anciens que les terrains recouvrants.

Si nous passons maintenant à la stratigraphie primaire, nous trouvons dans notre *Bulletin* une note préliminaire de M. S. Swemle, consacrée au Couvinien et à l'Emsien, s'étendant entre l'Ourthe et la Lomme; il en a étudié la tectonique générale, les allures et les relations des couches, ainsi que leurs données paléontologiques, spécialement du Couvinien.

M. A. Renier, dans son étude cherchant à préciser la définition de l'étage namurien, a rencontré et combattu des idées défendues par M. J. Purves, analysé les travaux de M. Stainier et restreint la valeur stratigraphique attachée au niveau dit le Poudingue houiller. Les vues de divers géologues belges anciens sur le Namurien trouvent, dans cette étude critique, d'intéressantes confirmations.

M. Stainier, à propos de la note de M. Renier, a fait connaître la source des documents qui lui ont permis d'écrire son étude sur le bassin houiller d'Andenne.

Le terrain dévonien a fait l'objet de deux études régionales de M. Asselberghs. Il s'est attaché, notamment, à en décrire les caractères à l'Est de la Gileppe, au Nord du Cambrien de Stavelot. Ailleurs, il a étudié le Dévonien inférieur rhénan de l'Ouest des calcaires de l'Eifel. Alors que naguère la stratigra-

phie de nos terrains secondaires et tertiaires fournissait à notre *Bulletin* une part prépondérante de travaux, ce domaine n'est pas représenté dans la documentation de l'exercice 1927.

Toutefois M. Jérôme a montré que le terme stratigraphique officiellement appelé marne sableuse d'Hondelage n'est en réalité qu'un facies d'altération superficielle d'un calcaire argilo-sableux, véritable macigno; ce qui réclame donc une modification dans la légende de la Carte géologique.

Dans le domaine de la Géologie générale, M. Leriche nous a montré qu'il ne faut pas aller bien loin pour trouver de l'inédit et de l'intéressant; témoin ses observations nouvelles dans la vallée de la Senne, aux environs de Lembecq.

L'étude attractive des sondages qui, autrefois, a constitué un thème favori de nos études, a été l'objet d'un intéressant rappel de la part de M. F. Halet, qui a fourni de précieuses données basées sur les sondages de Gellick et de Dergneau.

Aux travailleurs de l'exercice prochain, signalons que le Quaternaire et la Préhistoire, d'une part, l'Hydrologie, de l'autre, constituent, dans le bilan de l'exercice 1927, des *lacunes* qu'il serait désirable de ne pas voir se prolonger davantage.

Le riche domaine de la Paléontologie a fourni à M<sup>me</sup> H. Ledoux-Marcelle l'objet de recherches fructueuses sur la flore du Dévonien de Belgique et lui a permis de décrire et de représenter quelques espèces nouvelles. Après d'intéressantes généralités et un bon historique belge du sujet, que complète une bibliographie très détaillée, l'auteur a étudié la flore du Coblenzien, du Frasnien et du Famennien, flore spécialement représentée, outre les Algues, par des Ptéridophytes, ancêtres de nos Fougères. Elle nous fait aussi connaître un intéressant *Lepidodendron* frasnien.

M. Maillieux, continuant ses études sur les Trilobites du Dévonien supérieur, s'est aidé des récents travaux descriptifs de R. et E. Richter (qui ont eu à leur disposition des exemplaires du Frasnien belge). Il a pu ainsi déterminer ceux, représentant dix espèces, des collections du Musée de Bruxelles provenant des synclinaux de Namur et de Dinant. L'auteur a décrit et figuré également les *hypostomes* — qui étaient, jusqu'ici, restés inconnus — de deux espèces.

La Paléontologie secondaire a permis au savant spécialiste en poissons fossiles qu'est M. Leriche de nous présenter une *Note préliminaire sur les Poissons crétacés marins de Belgique* et de nous faire connaître les résultats stratigraphiques de son étude. Le même auteur a constaté que des fossiles tertiaires

d'une argile des environs de Courtrai, que la Carte géologique rapporte au Panisélien inférieur, la font rentrer, en réalité, dans l'étage yprésien. Un complément à cette revue, qu'il m'est particulièrement agréable de citer, pour finir, est une étude de Géologie appliquée que nous a fournie M. Leriche, sous le titre : *La Pierre d'Avesnes dans les anciens monuments de la Belgique*. Cet ordre d'idées nous reporte aux *deux premières décades* de l'activité de la Société, pendant lesquelles la *Géologie appliquée* a joué un rôle aussi utile qu'intéressant.

Puisse-t-elle ne pas être trop perdue de vue dans nos travaux ultérieurs. C'est un vœu que partagent certainement beaucoup de nos collègues.

Nos études sur le terrain ont eu leur succès habituel.

Le 25 juin, M. F. Halet nous a montré d'intéressantes coupes dans les terrains tertiaire et quaternaire des tranchées du chemin de fer de Watermael à Hal. Le 22 octobre, MM. C. Camerman et Ch. Wincqz nous ont fait étudier, entre Tournai et Gaurain-Ramecroix, de remarquables failles, affectant le Calcaire carbonifère et le Landénien.

Quant à la session extraordinaire de 1927, qui eut lieu les 19, 20 et 21 septembre, dans la région d'Yvoir et de Maredsous, course superbe, dirigée par dom Grégoire Fournier et F. Kaisin, ce fut un beau succès et de nombreux membres ont participé à cette élucidation, sur place, du calcaire dinantien. Ajoutons qu'à cette occasion on a beaucoup admiré les collections paléontologiques du Marbre noir de Dinant, réunies à l'abbaye de Maredsous — de prestigieux souvenir — par dom Grégoire Fournier.

Nous voudrions pouvoir fournir à nos lecteurs un *Bulletin* plus développé et plus largement illustré que celui qui leur est offert. Ce n'est assurément pas le manque de zèle de nos adhérents qui s'oppose à un plus grand essor de nos travaux. C'est, hélas! l'insuffisance de nos *ressources financières* qui en est cause.

Mais c'est là une situation générale qui, depuis la Grande Guerre, s'impose à toutes les Sociétés savantes, dont les subsides officiels ont été *lamentablement réduits*, quand ils n'ont pas été *supprimés*.

Dans certains cas, heureusement, la *Fondation universitaire* et l'initiative privée ont permis de combler partiellement cette grave lacune financière. C'est ainsi que chez nous, et nous ne

saurions trop les en remercier, trois sociétés industrielles ont pris à cœur de nous aider dans notre détresse et nous ont accordé de précieuses subventions.

Ce sont : la « Compagnie financière belge des Pétroles », le « Comité spécial du Katanga » et la « Société anonyme des Papeteries de Genval ».

Nous avons aussi, pour la première fois, tenté de trouver d'utiles ressources supplémentaires en acceptant l'insertion, dans notre *Bulletin*, d'annonces, dont les résultats se sont montrés très satisfaisants pour les divers intérêts en présence.

Lorsqu'en mars de cette année, la *Fédération des Sociétés scientifiques* a demandé notre concours dans ses légitimes protestations contre la réduction et même la suppression des subsides officiels aux Sociétés savantes, nous avons pleinement adhéré à ce vœu, avec le sentiment d'une urgente nécessité en faveur d'une telle protestation.

Il était grand temps que, peu après ce préambule, l'année 1927 coïncidât enfin, dans les sombres et mélancoliques annales de la science belge, avec l'apparition d'une réconfortante pierre blanche.

A la suite de la noble initiative royale que l'on sait, un mouvement accentué d'opinion a galvanisé les sphères intelligentes du pays, et des dons importants — qui bientôt certainement atteindront une centaine de millions — ont été généreusement offerts pour la défense des intérêts de la science et mis à la disposition du *Fonds national de la recherche scientifique*. Mais si, grâce au revenu de ces fonds, les grands laboratoires, instituts, ainsi que les universités, se trouveront à même de travailler mieux et de produire dans de meilleures conditions, les *Sociétés savantes*, disons-le bien haut, sont, elles aussi, en droit de réclamer des parts plus équitables dans la répartition des ressources, soit de l'État et des pouvoirs publics, soit de la Fondation et des donateurs pouvant contribuer à leur faciliter leurs travaux et à amener l'obtention de progrès scientifiques plus développés.

Cette part plus grande de ressources à mettre à la disposition du travail des Sociétés savantes, il ne faut plus qu'elle reste, comme actuellement, la part *du pauvre*, et les aspirations d'obtenir *mieux* constituent pour la science libre un droit des plus légitimes.

En effet, que demandent les divers groupements de travailleurs, aussi bien dans le domaine de la science pure que de la

science appliquée, pour se trouver à même de rendre au pays les services que l'on attend d'eux.

Ce ne sont pas seulement de nouveaux laboratoires et des enrichissements d'instruments, d'outillage et de livres. Ce qu'il leur faut et ce qu'il faut à la science, *avant tout*, ce sont des *hommes*; des prosélytes, des *vocations complémentaires*! Or, nos Sociétés savantes sont de fécondes pépinières, favorisant l'éclosion des vocations; ce sont des foyers où s'allume, par l'entraide et l'enseignement mutuel, la précieuse étincelle qui donne naissance au *feu sacré*! Et c'est ainsi que, sous l'empire des vocations, encouragées, s'allument souvent des flambeaux appelés à illuminer efficacement les champs inexplorés de la science. L'histoire des progrès scientifiques et de leur utilisation économique fourmille d'exemples montrant que les adeptes de la *science libre*, disséminés au sein des Sociétés savantes, ont toujours marché et progressé, la main dans la main, avec ceux de la science officielle. La saine raison, de même que les intérêts supérieurs de la Nation, veulent que les uns, aussi bien que les autres, aient droit aux mêmes avantages, à la même bienveillante protection.

En attendant que ces solutions équitables soient mieux comprises et plus généralement admises qu'elles paraissent l'être actuellement, c'est à des initiatives personnelles et à des groupements industriels et commerciaux qu'il appartient d'aider sans retard nos Sociétés savantes à se débarrasser des obstacles matériels qui s'opposent à leur essor et qui contrarient leurs travaux, chaque jour de plus en plus onéreux.

Si quelques-uns de nos compatriotes, qui comprennent et apprécient le rôle et l'importance des travaux et des recherches de nos Sociétés savantes, se résolvaient à agir dans cette direction de libéralités et d'encouragements, la *crise actuelle*, si lamentable, des Sociétés savantes, serait vite dénouée, pour le plus grand bien de la Science et de ses progrès, comme pour l'honneur et l'intérêt économique du pays.

Votre Président actuel, Messieurs et chers Collègues, se souvient avec trop de joie du bienveillant et zélé concours qu'il a trouvé, comme secrétaire général, pendant les deux premières décades de travail de la Société, pour ne pas tenter, dans la mesure de ses moyens, d'exprimer ses sympathies et sa reconnaissance à un milieu scientifique dont il a gardé de si doux souvenirs.

Aussi, suis-je heureux d'annoncer qu'après la disparition,

parmi nous, de ma personnalité matérielle, des dispositions, actuellement prises, auront leur effet dans des conditions que vous fera, plus tard, connaître en détail le Conseil. Par suite de ces dispositions testamentaires les sympathies dont je viens de parler se muèrent en *legs divers*, d'une certaine importance, tels que l'attribution à la Société d'une *rente annuelle* permettant la plus facile publication de travaux importants, à iconographie développée, ainsi que la *fondation de prix* destinés à encourager les travailleurs et spécialement les adhérents ayant bien mérité de notre chère Société par leurs travaux relatifs à notre colonie du Congo, à l'Hydrologie et tout spécialement à la *Géologie appliquée*.

Mon seul regret est de ne pouvoir réaliser dès maintenant les engagements formels que je suis très heureux d'être à même de pouvoir prendre vis-à-vis de la Société, dans un avenir que vous n'aurez pas, j'espère, Messieurs et chers Collègues, la cruauté de désirer trop prochain!

Si j'ai, ici, commis l'indiscrétion d'entr'ouvrir, un peu prématurément, peut-être, le voile qu'il eût été, je l'avoue, plus protocolaire de ne laisser s'écarter que plus tard, par les soins de notre Conseil, c'est, je tiens à le préciser, parce que je suis mû par l'ardent désir de voir se *compléter*, sans retard, cet acte, unique et par conséquent sans grande portée, par une gerbe fructueuse d'*autres hommages analogues*, s'adressant, tant à la Société belge de Géologie, qu'à ses consœurs dans les divers domaines de la science. Il est hautement désirable, en effet, que diverses répétitions de gestes de l'espèce, s'inspirant de l'œuvre féconde du Fonds national de la recherche scientifique, s'attachent, avec la même ferveur, à l'œuvre d'encouragement et de subvention aux *Sociétés savantes*, actuellement réduites injustement au rôle de *parentes pauvres* de la science!

---



### Rapport du Trésorier au nom du Conseil d'administration.

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de vous soumettre le relevé des recettes et dépenses relatives à l'exercice 1927 et le bilan au 31 décembre 1927.

Vous remarquerez que nos réserves ont été légèrement modifiées : nous avons remplacé les onze actions privilégiées Caisse des Propriétaires que nous possédions l'an dernier par treize obligations de l'emprunt du Congo belge 6 % dit de Kilo-Moto. Nous avons voulu nous assurer un intérêt fixe, et en même temps contribuer, dans la mesure de nos faibles moyens, au développement économique de notre Colonie.

Le poste inscrit en dépenses pour « propagande et annonces » demande quelques éclaircissements : nous avons décidé de nous créer des ressources supplémentaires en insérant des annonces commerciales dans notre *Bulletin*. Il a fallu pour cela chercher des souscripteurs, donc faire de la réclame, ce qui justifie la dépense inscrite. Nous en avons profité pour essayer en même temps de recruter de nouveaux membres. Il y a lieu de reconnaître que nous n'avons pas trop mal réussi, puisque, comme résultat de la faible dépense engagée, nous avons recueilli : d'une part, pour les annonces 16 pages intérieures et 2 faces de couverture, chiffres qui ont été portés ensuite respectivement à 20 et 3; d'autre part, comme membres nouveaux, 13 membres effectifs, 1 membre à vie et 2 membres à perpétuité.

L'excédent des recettes sur les dépenses est de fr. 12,635.99, qui, avec l'encaisse au 31 décembre 1926, soit fr. 2,211.63, donne l'encaisse signalée au 31 décembre 1927.

Pour faire apparaître notre situation financière d'une manière plus claire et conforme aux habitudes, nous avons réuni les comptes par exercices, correspondant chacun à un tome du *Bulletin*. L'exercice 1925 n'est pas clôturé, un fascicule devant encore sortir de presse; on peut estimer qu'il laissera un déficit de 3,000 à 4,000 francs environ. L'exercice 1926, qu'on peut considérer comme clôturé, le versement du subside

accordé par l'Etat étant la seule opération encore à effectuer, se solde par un déficit de fr. 2,420.30; c'est un résultat moins défavorable que celui que nous entrevoyions l'an dernier, conséquence d'une augmentation dans la vente de nos fascicules et de la rentrée supplémentaire due aux annonces insérées dans le deuxième fascicule de 1926.

Quant à l'exercice 1927, il n'est pas clôturé, les dépenses du *Bulletin* n'étant pas encore établies. Mais il s'annonce sous des auspices favorables. L'augmentation de la cotisation, que vous avez décidée l'an dernier, ne nous a pas fait perdre beaucoup de membres, et la diminution a été largement compensée par les nouveaux arrivés. D'autre part, notre propagande a eu pour résultat de nous faire obtenir quelques subventions particulières, notamment du « Comité spécial du Katanga », de la « Pétrofina » et de la « Société des Papeteries de Genval ». Enfin, les annonces nous créent un supplément de ressources très appréciable, et il est vraisemblable que les comptes de 1927 s'équilibreront.

Qu'il nous soit permis de remercier tous ceux de nos collègues qui ont bien voulu nous accorder leur appui efficace en cette circonstance, et qui sont les artisans du succès que nous pouvons entrevoir aujourd'hui.

Pour maintenir ce résultat pour 1928, nous devons conserver les concours qui nous ont été accordés cette année, tant pour les subventions que pour les insertions d'annonces. Nous faisons appel au zèle et au dévouement de tous pour aider, chacun dans sa sphère, à nous procurer des adhérents, des souscripteurs et des protecteurs. D'autre part, pour tenir compte de la dépréciation de notre monnaie sur le marché international, nous vous proposons de reviser le taux des cotisations des membres étrangers; le Conseil propose de fixer cette cotisation à la valeur or d'avant-guerre pour les nationaux des pays à change élevé (Angleterre, États-Unis, Hollande, Italie); et pour les membres français, à un nombre de francs français égal au nombre de francs belges que comporte la cotisation de nos compatriotes. En d'autres termes, pour l'exercice 1928 les membres français paieraient une cotisation de 40 francs français, et les étrangers d'autres nationalités, 15 francs-or. La même règle serait suivie pour le paiement du droit d'entrée. C'est en supposant cette proposition adoptée et en évaluant les divers postes par comparaison avec leurs analogues des années précédentes que nous avons dressé le projet de budget pour 1928, que nous vous soumettons.

**Recettes et dépenses pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier  
au 31 décembre 1927.**

Recettes.	Dépenses.
Cotisations et entrées. . fr. 11,984 50	<i>Bulletin</i> { impression. . fr. 10,053 51
Vente fascicules et abon- nements . . . . . 2,443 05	{ dessins, planches. 2,809 60
Intérêts. . . . . 1,268 48	{ annonces . . . . . 500 »
Subsides et subventions. . 5,600 »	Affranchissements, convoca- tions . . . . . 575 98
Insertion d'annonces. . . 8,561 »	Propagande et annonces. . 758 25
	Gratifications . . . . . 750 »
	Frais de bureau . . . . . 821 34
	Fédération Sociétés scienti- fiques . . . . . 100 »
	Publications . . . . . 45 25
	Impôts et frais association. 43 16
	Versé aux réserves . . . . 763 95
	Fr. 17,221 04
	Excédent des recettes. . 12,635 99
Fr. 29,857 03	Fr. 29,857 03

**Bilan au 31 décembre 1927.**

ACTIF :	PASSIF :
9,000 francs. Restauration nationale à fr. 78.50 % . 7,065 »	20 membres à perpétuité à 400 francs . . . fr. 8,000 »
13 obligations Kilo-Moto à fr. 681.50 . . . . fr. 8,859 50	2 membres à perpétuité à 1,200 francs. . . . . 2,400 »
Encaisse au 31 décembre 1927 14,847 62	7 membres à vie à 200 francs. 1,400 »
	3 membres à vie à 400 francs. 1,200 »
	1 membre à vie à 600 francs. 600 »
Fr. 30,772 12	Fr. 13,600 »

## Projet de budget pour 1928.

Recettes.		Dépenses.		
Cotisations. . . . . fr.	8,300 »	<i>Bulletin</i> {	impressions . . . . .	15,000 »
Vente fascicules et abonnements . . . . .	1,700 »		dessins . . . . .	3,500 »
Intérêts . . . . .	1,200 »		annonces . . . . .	1,350 »
Subsides {	État . . . . .	1,500 »	Affranchissements, convocations . . . . .	1,000 »
	Brabant . . . . .	1,500 »	Gratifications . . . . .	1,200 »
	Fondation Universitaire . . . . .	3,000 »	Frais de bureau . . . . .	1,100 »
	Divers . . . . .	1,500 »	Fédération Sociétés scientifiques . . . . .	100 »
Insertion d'annonces . . . . .	4,400 »	Publications . . . . .	50 »	
Indemnité bibliothèque . . . . .	300 »	Impôts et frais association . . . . .	100 »	
	<u>Fr. 23,400 »</u>			<u>Fr. 23,400 »</u>

## Exercice 1925 (non clôturé).

Recettes.		Dépenses.		
Cotisations et entrées. . fr.	6,648 45	<i>Bulletin</i> {	impression . fr.	7,421 26
Vente fascicules et abonnements . . . . .	1,162 »		dessins. . . . .	2,945 60
Intérêts. . . . .	1,047 85	Affranchissements, convocations . . . . .	620 82	
Subsides {	Brabant . . . . .	1,500 »	Frais de bureau . . . . .	906 65
	État (à recevoir). . . . .	1,500 »	Gratifications . . . . .	850 »
	Fondation Universitaire . . . . .	3,000 »	Publications . . . . .	21 30
Indemnité bibliothèque . . . . .	300 »	Fédération Sociétés scientifiques . . . . .	80 »	
	<u>Fr. 15,158 30</u>	Impôts et frais association . . . . .	40 29	
				<u>Fr. 12,885 92</u>

**Exercice 1926.**

<b>Recettes.</b>	<b>Dépenses.</b>
Cotisations et entrées. . . fr. 5,686 50	<i>Bulletin</i> { impression. . . fr. 13,939 31 dessins. . . . . 1,677 30 annonces . . . . . 500 »
Vente fascicules et abonnements . . . . . 1,947 35	
Intérêts. . . . . 700 55	
Subsides { Brabant . . . . . 1,500 » État (à recevoir) 1,500 » Fondation Universitaire . . . . . 3,000 »	Affranchissements, convocations . . . . . 755 61
Indemnité bibliothèque . . . . . 300 »	Frais de bureau . . . . . 1,034 55
Insertion d'annonces. . . . . 1,887 25	Gratifications . . . . . 750 »
	Publications . . . . . 25 50
Fr. 16,521 65	Fédération Sociétés scientifiques . . . . . 160 »
Déficit . . . . . 2,420 30	Frais excursion . . . . . 80 »
Fr. 18,941 95	Impôts et frais association. . . . . 19 68
	Fr. 18,941 95

**Exercice 1927 (non clôturé).**

<b>Recettes.</b>	<b>Dépenses.</b>
Cotisations et entrées . . . 7,219 50	Bulletin-dessins . . . . . 1,652 30
Vente fascicules et abonnements . . . . . 2,267 30	Affranchissements, convocations . . . . . 422 90
Intérêts. . . . . 1,250 33	Frais de bureau . . . . . 535 24
Subsides { Brabant . . . . . 1,500 » État (à recevoir). 1,500 » Divers. . . . . 1,500 »	Publications . . . . . 45 25
Indemnité bibliothèque . . . . . 300 »	Fédération Sociétés scientifiques . . . . . 100 »
Insertion d'annonces. . . . . 4,484 50	Impôts et frais association . . . . . 43 46
Fr. 20,021 63	Fr. 2,799 15

L'Assemblée adopte, sans observation, le relevé des comptes et le bilan au 31 décembre 1927, ainsi que le projet de budget pour 1928.

Elle décide, sur la proposition du Conseil, de porter la cotisation des membres étrangers, à partir de 1928, aux taux suivants :

- Membres ressortissants des pays à change élevé : 21 belgas.
- Membres français : 40 francs français.

**Élection de deux vice-présidents et de huit membres  
du Conseil d'administration.**

*Élection de deux vice-présidents :*

Sont élus :

MM. A. HANKAR-URBAN et F. KAISIN, en remplacement de MM. G. Delépine et V. Van Straelen, dont le mandat est expiré.

*Élection de huit membres du Conseil d'Administration :*

Sont élus :

MM. A. JÉRÔME, H. RABOZÉE, A. RUTOT, CH. STEVENS, F. VERLY, membres sortants, rééligibles;

F.-F. MATHIEU, en remplacement de M. F. Halet, membre sortant, qui décline le renouvellement de son mandat;

M.-E. DENAEYER et V. VAN STRAELEN, pour achever le mandat de MM. A. Hankar-Urban et F. Kaisin, élus vice-présidents.

